Aix en Provence, le 4 Novembre 2025

Les contrôleurs ont-ils encore le choix de leurs conditions de travail ?

Le prochain CSA va se tenir ce vendredi 7 novembre et doit définir l'organisation du travail des contrôleurs du CRNA SE pour l'année 2026.
Le projet 2026, construit entre l'administration et son syndicat partenaire, a été révélé il y a seulement quelques jours. Annoncé comme "équivalent" au projet 2025, il comporte pourtant des modifications qui sont loin d'être des détails et pousse encore et toujours un petit peu plus les curseurs en s'autorisant à sortir du cadre protocolaire.

Et pourtant, cette année aucune information ni aucune consultation ne sont proposées aux contrôleurs aixois.

Au contraire, d'un côté l'administration a volontairement avancé la date du CSA (celui-ci se tenant habituellement début décembre) afin d'empêcher tout autre projet de pouvoir être discuté.
D'un autre côté, son syndicat partenaire, qui tenait il y a peu comme slogan "qu'avec lui les contrôleurs garderaient le choix sur leurs conditions de travail", ne souhaite pas consulter les contrôleurs aixois pour son nouveau projet.

Quels sont les changements prévus pour l'organisation 2026 ?

Des Jx et des RD en plus

En 2025, chaque contrôleur aixois en faisait en moyenne 9.
En 2026, ça sera entre 10 et 11 Jx par personne.
En effet, entre les SATFCM qui ne font plus de Jx et la volonté de mettre cette année des Jx toute l'année alors que le nombre de PC par équipe reste stable, cela veut donc dire que chacun devra en faire plus.
Pour les contrôleurs hors salle, il faudra faire 11 RD au lieu de 10 en 2025.

Est-ce vraiment inutile de consulter pour savoir si les contrôleurs sont prêts à faire plus de Jx ?

Des switchs plus faciles à activer

C'était l'argument de vente numéro 1 du SNCTA l'année dernière :
"les contraintes sont telles que très peu de switchs pourront être mis en place". Et en effet seulement 14% des switchs de jours possibles ont pu être utilisés et 9% pour les switchs de Nuit vers S2. Mais en 2026 les conditions vont changer.
Tout d'abord la NDS soumise au vote propose que les switchs pourront ne respecter aucune règle protocolaire sur la base du volontariat des contrôleurs (ce qui est pourtant tout simplement interdit).
De plus, grâce au GT "filière contrôle" (GT créé pour servir de monnaie d'échange entre un léger assouplissement des MDDA contre des modifications importantes des curseurs de l'arrêté) l'administration et son syndicat vont pouvoir changer les conditions d'utilisation de switchs afin de pouvoir en utiliser le plein potentiel.

Faut-il vraiment demander aux contrôleurs s'ils sont toujours d'accord pour activer les options 2 (switchs) du protocole alors que leurs conditions d'utilisation ne seront sûrement plus les mêmes que celles vendues l'an dernier ?

Des aménagements opaques pour rester dans les clous du Protocole

Pour calculer le nombre N de cycles densifiés par équipe (le nombre de Jx fait pour l'option 1 par PC est égale à 0,75 x N), l'administration se base sur des équipes à 13 PC alors qu'au 1er janvier 2026, seules 6 équipes à l'Ouest et 4 à l'Est atteindront cet effectif (données OLAF).
De plus, ce calcul doit selon l'arrêté issu du Protocole être effectué équipe par équipe, afin de garantir que N ne dépasse pas 12 pour chacune des équipes.
Or, l'administration refuse de faire ce calcul par équipe, et préfère bidouiller un calcul moyenné avec une base d'effectifs faussée pour afficher qu'elle respecte l'arrêté. Nous avons fait ce calcul, plusieurs équipes (à l'Ouest et à l'Est) dépassent cette butée protocolaire de 12.

Consciente des limites de son projet, l'administration consent, le beau geste, à ne faire monter que 2 Jx pour les équipes à 12 en fin d'année, s'affranchissant (encore) doublement des règles protocolaires :

- il n'est pas autorisé d'aménagement par équipe en fonction de l'effectif,
- le nombre minimum de personnes devant monter en Jx est fixé par l'arrêté au ¼ d'équipe, soit 3 PC à Aix en Provence.

Le Protocole fixe des règles d'organisation du travail déjà très avantageuses pour l'administration. Les organisations syndicales non signataires du Protocole ont contribué à bâtir des garde-fous pour éviter les dérapages locaux. Pourtant l'échelon local n'hésite pas à déroger à ses règles.

Doit-on vraiment demander aux contrôleurs s'ils souhaitent un projet qui ne respecte pas le Protocole pourtant signé il y a 1 an ?

L'administration et son syndicat partenaire ont donc décidé sciemment de construire un projet 2026 poussant encore plus loin les curseurs vendus en 2025 sans informer ni consulter les contrôleurs aixois.
Le temps où les contrôleurs aixois avaient le choix sur leurs conditions de travail est révolu.
Ils devront maintenant se soumettre aux velléités d'une administration toujours plus gourmande en flexibilité et d'un syndicat toujours complaisant pour l'accompagner.